



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU HAUT-RHIN

Préfecture
Direction des relations avec les collectivités locales
Bureau des enquêtes publiques et installations classées

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'autorisation d'exploiter une plateforme
de traitement et de transit de déchets
sur la commune de Richwiller
Société COVED

Par arrêté préfectoral du **12 NOV. 2018**, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 36 jours, est prescrite du vendredi 7 décembre 2018 au vendredi 11 janvier 2019 inclus.

Au terme de la procédure, une autorisation, assortie du respect de prescriptions, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est M. Bernard HOCHENAUER (directeur technique retraité). En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- à la mairie de Richwiller (siège) aux jours et heures d'ouverture habituels au public, ainsi que lors des permanences assurées par le commissaire enquêteur ;
- sur le site internet de la préfecture du Haut-Rhin à l'adresse suivante : www.haut-rhin.gouv.fr (rubriques « Actualités » - « Enquêtes publiques » - « Dossiers – Enquêtes Publiques ») ;
- sur un poste informatique disponible à la préfecture du Haut-Rhin, 7 rue Bruat à Colmar du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00, sous réserve d'une prise de rendez-vous préalable par téléphone (03.89.29.22.29) ou par mail (pref-bepic@haut-rhin.gouv.fr).

Ces documents seront également déposés en mairie de Richwiller, Kingersheim, Lutterbach, Mulhouse, Pfafstatt, Wittelsheim, Wittenheim.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact, une étude de dangers et leurs résumés non techniques. Il comporte également l'avis du 4 octobre 2018 de la mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe) et la réponse écrite de l'exploitant à cet avis du 25 octobre 2018.

Le public pourra présenter pendant toute la durée de l'enquête ses observations et propositions sur le projet soumis à enquête publique selon les modalités définies ci-après :

- par correspondance adressée au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Richwiller – à l'attention de M. le commissaire enquêteur – 39 rue principale – 68120 RICHWILLER ;
- sur le registre d'enquête disponible dans les mairies de Richwiller, Kingersheim, Lutterbach, Mulhouse, Pfafstatt, Wittelsheim, Wittenheim, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie ;
- par mail à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques@haut-rhin.gouv.fr en précisant dans le mail : « Richwiller – Société COVED ».
- directement auprès du commissaire enquêteur, oralement et/ou par écrit, lors de ses permanences qui se tiendront aux dates et heures suivantes à la mairie de Richwiller :

- le vendredi 7 décembre 2018 de 10h à 12h
- le jeudi 13 décembre 2018 de 14h à 16h
- le mercredi 19 décembre 2018 de 15h à 17h
- le jeudi 3 janvier 2019 de 14h à 16h
- le vendredi 11 janvier 2019 de 14h à 16h.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la préfecture du Haut-Rhin, 7 rue Bruat à Colmar (bureau des enquêtes publiques et installations classées), sur internet à l'adresse suivante : www.haut-rhin.gouv.fr (rubrique « Actualités » - Enquêtes publiques » - « Rapport et conclusions du commissaire enquêteur ») ainsi que dans les mairies de Richwiller, Kingersheim, Lutterbach, Mulhouse, Pfastatt, Wittelsheim, Wittenheim, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Mme Anne REYDET (03 89 26 64 25).